

Éditorial

LE RAPPORT ROMANOW A-T-IL DU MORDANT?



Le Dr John P. O'Keefe

La sortie du rapport Romanow en novembre a fait beaucoup de bruit. La presse et les bulletins de nouvelles y ont consacré de nombreuses pages et heures, avec notamment en gros titres le mouvement de privatisation accrue des services de santé et le refus des provinces de se plier aux conditions fédérales sur les paiements de transfert pour les soins de santé.

À en croire les travaux de la commission Romanow et son rapport intitulé *Guidé par nos valeurs*, la dentisterie et la santé buccodentaire semblent n'avoir pas leur place dans l'avenir du système de santé du Canada. À l'aide de mots-clés comme «buccodentaire», «dentaire», «dentiste» ou «hygiéniste dentaire», j'ai effectué une recherche dans ce rapport final et dans les documents présentés récemment à la commission par un certain nombre d'organismes, et j'y ai trouvé ces termes qu'à très peu d'endroits. En fait, les seuls documents où l'on faisait mention de notre domaine étaient ceux qui provenaient de l'ADC, de l'Association canadienne des hygiénistes dentaires, de l'Association canadienne de santé dentaire publique et

du Groupe de travail fédéral-provincial-territorial des directeurs de santé dentaire.

Le rapport Romanow contient peu de renseignements explicites sur les services fournis par les dentistes, à part qu'ils sont principalement payés dans le secteur privé. Selon le rapport, les honoraires versés aux fournisseurs de soins dentaires en 1999 s'élevaient à 6,8 milliards de dollars, dont 94 % étaient payés par les patients eux-mêmes ou par le biais de régimes de soins dentaires offerts par l'employeur. On y mentionne également une hausse de 9 % du nombre de dentistes au Canada entre 1991 et 2000, alors que le nombre d'hygiénistes a augmenté de 42 % durant cette même période. Parmi les professionnels de la santé dentaire au Canada, ce sont les hygiénistes qui sont les plus nombreuses, toutefois il nous semble qu'on n'en a pas assez!

En raison de l'engagement du gouvernement fédéral envers la santé des Premières Nations, le rapport consacre tout un chapitre à cette question. Dans le cadre de ce programme, les dépenses en soins dentaires sont passées de 84,4 millions de dollars en 1991-1992 à 123,3 millions en 1995-1996, pour chuter à 109,8 millions en 2000-2001. Il est intéressant de constater que les dépenses en médicaments effectuées dans ce programme ont plus que doublé, passant de 104,4 à 228,9 millions de dollars durant cette même période.

À mon avis, l'impact potentiel réel sur la dentisterie est décrit dans les chapitres où l'on ne fait pas mention de nous explicitement. Certaines mesures auront un impact sur tous les professionnels de la santé, si elles sont adoptées. Je pense surtout à l'appui fort de la commission à la réalisation d'un dossier de santé électronique, qui permettra aux fournisseurs de soins et à leurs patients d'avoir accès à des renseignements où, quand et comment ils le voudront.

Entre autres, l'établissement d'un Conseil de la santé chargé de surveiller la planification des ressources humaines pour les professionnels de la santé serait également une tâche importante. Cet

organisme choisirait et surveillerait les indicateurs de l'état de santé, lesquels, j'espère, comprendraient certains indicateurs de la santé buccodentaire.

En outre, la commission propose l'ajout de nouveaux services au système subventionné par l'État, et les services que l'on considère essentiels seront adaptés aux besoins changeants. Je crois qu'il est possible que la mise en oeuvre d'un programme de soins dentaires pour personnes âgées soit dans la mire des politiciens ces 10 prochaines années, compte tenu du fait que de nombreux *baby boomers* atteindront l'âge de la retraite.

Le rapport Romanow renferme un chapitre intitulé «Santé et mondialisation». On y reconnaît que les accords commerciaux internationaux, tels que l'Accord général sur le commerce des services pourraient avoir un impact important sur la prestation des services de soins de santé au Canada. Les tenants d'une théorie de la conspiration estiment que les multinationales spécialisées dans la prestation de soins de santé à but lucratif s'établiront au Canada beaucoup plus tôt que nous pourrions l'imaginer. Il se pourrait que ces sociétés s'intéressent à la santé buccodentaire.

La santé buccodentaire est un élément important de la santé en général, mais ce message que nous tentons de transmettre n'est pas véhiculé dans le rapport Romanow, ce qui en décevra beaucoup au sein de notre profession. On semble ne pas nous entendre. Nous devons continuer de défendre notre point de vue, jusqu'à ce que nous réussissions à nous faire entendre. Peut-être le prochain rapport fédéral sur les services de santé aura-t-il plus de mordant, étant donné qu'il semble que les provinces puissent faire échouer celui-ci à de nombreux égards.

John O'Keefe
1-800-267-6354, poste 2297
jokeefe@cda-adc.ca